

Le chauffage urbain pourrait produire de l'électricité



Le conseil d'administration du syndicat mixte de chauffage urbain de Corte s'est réuni hier en session extraordinaire. Autour du maire et des élus cortenais, on remarquait la présence de Paul Giacobbi et Maria Guidicelli.

(Photo José Martinetti)

Le moment était important. Puisqu'il s'agissait à la fois de choisir le type de portage juridique et le mode de production de chaleur pour les années à venir. Le syndicat mixte de chauffage urbain de Corte (SMUC) s'est réuni hier matin pour un conseil d'administration extraordinaire.

Détenu à parité par la ville et la CTC, rappelons que ce syndicat est lié par concession à la SEM Corse Bois Énergie qui exploite, par le biais d'une délégation de service public, le réseau de chaleur de la ville.

Cette concession, conclue en 1993, arrivant prochainement à son terme, les deux collectivités partenaires ont voulu profiter de l'occasion pour aller de l'avant. Et peut-être même faire de Corte une vitrine pour le reste de l'île. C'est ce qui expliquait la présence du président Paul Giacobbi et de la conseillère exécutive Maria

Guidicelli à la réunion d'hier. « Les chaudières bois qui alimentent le réseau sont âgées de plus de 30 ans. Leur renouvellement est aujourd'hui inévitable. Dans le même esprit novateur qui a présidé à la création de ce réseau, nous avons souhaité étudier d'autres possibilités. Et notamment celle d'installer une unité de cogénération », a souligné le maire Tony Sindali.

La cogénération c'est quoi ?

« Mais encore ? » vous direz-vous sans doute. Petite explication sommaire et imagée. La cogénération a pour principe de produire d'une part de la chaleur pour alimenter le réseau et de l'électricité d'autre part. Une électricité qui sera ensuite revendue à EDF. Pour Paul Giacobbi aussi, ce projet est exemplaire. « Nous

ne sommes pas réunis là uniquement pour parler du chauffage de Corte. Mais d'un système particulier qui utilise déjà le sous-produit du bois, dont nous disposons. Et qui, en plus, peut produire de l'électricité. Une opération qui est aussi intéressante pour l'aspect environnemental qu'équilibrée sur le plan financier. »

Une opinion reprise par Maria Guidicelli, qui trouve qu'elle s'inscrit totalement dans la stratégie d'autonomie énergétique de la Corse à l'horizon 2050.

50 % de la population cortenaise concernée

En attendant cette échéance, le réseau de chaleur de Corte va donc commencer par faire peau neuve. À ce jour, long de près de 3 500 m linéaires en tranchées, il dessert 33 sous-stations.

En 2012, les consommations de ces abonnés (municipalité, université, hôpital, logements sociaux, commerces, gare, administrations principalement) se sont élevées à 12000MWh. Le réseau fonctionne toute l'année pour le chauffage, la production d'eau chaude et la climatisation.

Si la solution de la cogénération - la meilleure option selon les partenaires - est entérinée, l'exploitant sera encouragé à chercher de nouveaux débouchés, par le raccordement d'abonnés supplémentaires.

« Aujourd'hui, quand même, près de 4 000 personnes bénéficient du réseau de chaleur mis en place par le syndicat. Soit 50 % de la population cortenaise. Ce qui, à mon avis est également unique ! » s'est enthousiasmé Antoine Orsini en fin de réunion.

I.V.

ivolpajola@corsematin.com